L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 9 FEVRIER 1883.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

A. J. DEFOSSES..........DIRECTEUR

Samedi Matinée, 10 février 1883,
Bénéfice de M. TONY REINE.
Dernière représentation de
Giroflé-Girofla,
Opéra comique en 3 actes. Musique de Lecocq. Mmes Alice Reine, Bélia, Shelia, Coudray; MM. TONY REINE, Puget, Kastner.

Samedi soir, 10 février 1883,
Bénéfice de Mlle FOUQUET,
FAUST,
Grand opera en 5 actes de Gounod.
Mlle FOUQUET chantera le rôle de Marguerite.
MM. Tournié, Delrat, Jourdan; Mmes Bélia, Sholia.
BALLET,
Mlles LEPRI et LA BELLA.

Dimanche soir, 11 février 1883,
2ème acte de
La Muette de Portici.
MM. Tournié, Delrat; Mme Bélia.
Dernière représentation de
La Petite Mariée,
Opéra comique en 3 actes de Lecocq.
Mmes Reine, Bélia, Sheila; MM. Puget, Tony Reine, Kastner, Berton.
9 fév—

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton........Locataires et directeurs.
Le fameux comédien, Mr
JOHN T. RAYMOND,
Secondé par une excellente troupe. — Brooks & Dickson, directeurs.
Vendredi et samedi en matinée
FRESH, THE AMERICAN.
Samedi soir, à la demande générale
IN PARADISE,
Dimanche, 11 février—ROSE EYTINGE
9 fév—

Matinée Concert,

Dans la Salle de l'Union Française,
Rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe,
Pour un but charitable.
Avec le concours des principaux artistes et amateurs de cette ville.
Dimanche 11 Février 1883.
à 1 heure de l'après-midi.
Billet..........50 cents
On peut se procurer des billets aux magasins de musique de Grunewald et de Werlein.
4fev au 11fev

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon
TOUS LES SOIRS
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,
Sous la direction de Mme Tampler.
Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.
Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.
Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.
21sept—6m

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.
137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER.
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Guéblé.
Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde élégant.
Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix sont des plus modérés. 22oct—1an

AVIS.

Licences de Ville de 1883.
Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans 2 Fév. 1883.
TOUTES LES PERSONNES qui n'ont pas pris leurs licences pour l'année 1883 sont ici avisées que des frais et des dépenses s'y ajouteront après le 28 Février 1883. Il n'y a plus que vingt-six jours d'ici-là.
Respectueusement,
B. T. WALSHE, Trésorier.
4 fev—10f

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet, coin Villeré et Toulouse, Vieux Bassin.—Nouvelle-Orléans, 7 Février 1883.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie qui a eu lieu le 15 janvier 1883, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus pour servir pendant l'année courante:
Ant. Carrière, Jules C. Denis,
B. Saloy, Thos Labatut,
Joe Bayle, John McVittie,
Florville Foy, Louis Gagnet
et Victor Pédelahore.
Et à l'assemblée régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 5 de ce mois, M. B. SALOY a été réélu à l'unanimité Président et M. H. HUARD Secrétaire.
H. HUARD, Secrétaire.
8 fév—3f

Le Restaurant du Fort Espagnol est ouvert sous la direction du célèbre chef de cuisine PIERRE MARAIS. Il est consacré une attention spéciale à toutes les personnes y donnant de grands diners.
W. S. SAITER, Locataire
4 fév—

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 5 février 1883.—A une assemblée des actionnaires de cette compagnie, tenue le 5me jour du mois de janvier 1883, pour une élection de sept Directeurs, pour l'année courante, MM.
Newton Buckner, A. B. Brousseau,
Adolphe Meyer, T. D. Miller,
Wm. G. Vincent, T. J. Semmes
D. F. Kenner,
ont été élus. Et à une assemblée tenue ce jour, le Bureau des Directeurs s'est organisé et a élu les officiers suivants:
D. F. KENNER, Président,
W. G. VINCENT, Vice-Président.
V. VALLOIS, Secrétaire.
F. E. RICHMOND, Trésorier.
6 fev—10f V. VALLOIS, Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de la Banque—Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1883—AVIS.—Un dividende semestriel de 4 POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette Banque, à partir de LUNDI, 5 février, et il leur est ici adressé un appel pour le placement de 3,500 actions nouvelles, aux conditions arrêtées le 22 du courant. Il sera, dans ce but, ouvert un livre à la Banque, JEUDI, 8 février 1883.
Par ordre de la Direction,
JAS. J. TARLETON, Caissier.
31 janv—10f

FLEURS! FLEURS!

VENANT D'ETRE REÇUES CHEZ
Mme C. SAMSON,
150 rue du Canal.
NOUVEAUTES.
Bouquets de Corsage, Belles Fleurs, etc.
Chapeaux à prix réduits.
30 jan—

TAPIS ET TOILES-CIREES.

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
TAPIS
Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles (Body Brussels et Tapestry Brussels)
Avec Bordures assorties.
Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.
NATTES
de COCO, de ROTIN et de CANTON.
L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antiques, Guipure et Appliqués.
STORES DE FENETRES
de Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS.
Ardoises à rideaux, Franges, Glands.
26 oct—1an—dim,mer,ju.

Spectacles, Bals, &c

Académie de Musique DE BIDWELL.

SEMAINE DU MARDI GRAS, Commençant Dimanche Soir, 4 Février.
TROIS MATINÉES—Lundi, Mercredi et Samedi.
Pas de Représentation Mardi Soir
LE FAVORI DE TOUT LE MONDE.
MR. GUS WILLIAMS,
Sous la direction de Mr. John Rickaby.
Débutant dans son grand succès de New York,
JOHN MISHLER,
The German Policeman,
—DANS—
ONE OF THE FINEST.
AVIS "One of the Finest" est le titre donné à chacun des membres de la Police de New York, parce qu'elle est désignée comme la plus belle police du monde.
Dimanche, 11 Février—BARLOW, WILSON & CO'S MINSTRELS.
Mardi 6 Février—BAL DU MARDI GRAS DE L'ACADEMIE. 28jv—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Semaine du Mardi-Gras, commençant Dimanche Soir, 4 Février.
3............Matinées............3
Lundi, Mercredi et Samedi Pas de représentation Mardi Soir.
Whiteley's Hidden Hand Company
Secondant la comédienne sans rivale de la Californie,
NERA VERNON,
La fameuse Soubrette lyrique de l'Amérique, dans une nouvelle version dramatique du fameux roman du New-York Ledger de Mme Southworth, et le plus grand de tous les drames, intitulé
THE HIDDEN HAND.
Nouvel attrait—Mlle Annie Pixley.
Mardi, 6 février - Grand Bal paré et masqué du Mardi-Gras à l'Académie de Musique.
3 fév—

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.

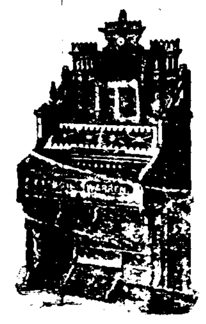

Les meilleurs pianos du monde, comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les
PLEYEL—STEINWAY,
Knabe, Behr, frères,
Sohmer,
Fisher et Pease,
Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.
Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.
Venez voir vous même, ou écrivez à
L. GRUNEWALD,
Le plus grand magasin de Musique du Sud.
SALLE GRUNEWALD,
Et 127 rue du Canal.
NOUVELLE-ORLEANS Lne,
Ou 50 rue Maine,
HOUSTON, TEXAS.
5janv—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —
Risques de feu..........$261,970 34
Risques maritimes..........27,993 33
Risques de rivières..........18,567 02
Total des primes..........$308,530 69
Moins primes non acquises..........76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882..........$231,983 69
Pertes payées
Sur risques de feu.....$63 202 09
Sur risques maritimes. 7,711 06
Sur risques de rivières. 7,893 06
axes et dépenses moins l'intérêt..... 13,126 78
Réassurances et primes remboursées..... 19,103 16 —$111,036 10
$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations..........19,436 76
Profit..........$101,510 76
Compagnie possède l'actif suivant:
propriétés foncières..........$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans,47. 67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions..........66,225 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement..........151,761 27
Billets à recevoir..........64,170 58
Primes en voie de collection..........32,652 07
Actions d'assurance..........1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co..........10,409 0
Actions du Levee Ste Cotton Press..........1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires 4,335 00
Argent en caisse..........51,542 54
$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.

CHOCOLATS!

De qualité très supérieure, de D. GHIRARDELLI & SONS, de San Francisco.
Sweet California—Qualité ordinaire mais bonne, très en vogue.
Premium—Cacao pur, sans sucre et sans addition de vanille. Véritable chocolat de santé des plus agréables.
Vanille—Chocolat fabriqué avec soin et très recommandé pour son bon goût et sa pureté.
Par Excellence—Qualité tout à fait supérieure, goût fin et délicat.
Prepared Cocoa—Excellente préparation, très nourrissante, de digestion facile, convient à tout le monde, les enfants, les vieillards, les malades, les personnes nerveuses qui ne peuvent prendre du thé, ni café.
A vendre par les principaux marchands en gros et en détail—Paul Gelpi & Bro., Burke & Thompson, Smith Bros. & Co., A. M. & J. Solari, Clerks & Mendez, T. Lisowsky, A. Bouzon, F. E. Vallmaux, A. & [illegible] A. Villermin, [illegible] chel, &c. &c. [illegible] Mar.Jeu.Ve

Viennent d'être déballés pour les
JOURS DE FETE
CHEZ
GODCHAUX
(51, 53 et 55 rue du Canal,)

Vêtements et Articles de Toilette
pour Hommes, Jeunes gens et Enfants.
Nous offrirons en vente la semaine prochaine, un assortiment immense de
Nouveautés pour les Fêtes.
CRAVATES, MOUCHOIRS DE SOIE, NOUVEAUX GENRES et DESSINS, CHEMISES, COLS, POIGNETS, BRETELLES, BOUTONS DE MANCHE, EPINGLETTES, ETC, ETC.
En outre, nous exhiberons les plus jolies
ROBES DE CHAMBRE
des dernières façons et couleurs.
Nous avons le plus vaste et le meilleur assortiment de PARDESSUS, d'ULSTERS et de
VETEMENTS REVERSIBLES
qui soit en ville.
Les commandes des campagnes sont sollicitées.
Des échantillons et des indications pour se prendre les mesures seront envoyés gratuitement, si demande en est faite.
Les dames achetant des marchandises pour une somme de $2 recevront un fort joli chromo de Mme Langtry. 10déc—

REDUCTION POUR 1883.

T. C. PORTEOUS,
133 - - rue du Canal - - 133
(Batisse Touro.)
Vient de faire de grandes réductions aux prix des marchandises qui lui restent en magasin; et il les offre à des prix dits Special Bargains. Il y a entr'autres marchandises des
Etoffes à robes en laine.
Soieries et Brocades
Manteaux et Dolmans
Chales et Couvertures
31 oct—

Nouvelles Marchandises d'Hiver,

Comprenant;
Satins, Soieries, Velours, Peluches, Etoffes à draps brodées, de diverses maisons.
Costumes Flanelle, Mohairs, etc.
Aussi, un vaste assortiment de Bonneterie nouvelle, Dentelles, Cols dentelle, Collerettes, Fichus, Boutons, Garnitures, etc.
—Aussi—
Manteaux, Costumes, Dolmans
et un assortiment choisi de
Lingerie de Dessous
pour dames et demoiselles.
Robes et Vêtements d'Enfants
L'attention spéciale est appelée sur notre collection vaste et choisie de
TAPIS
réunissant tous les genres et de tous les prix
—Aussi—
Rugs, (devants de cheminée) Nattes, Stores de fenêtres, Corniches, Rideaux dentelle, Toiles-Cirées de Planches, Nattes de Chine, simples et de fantaisie.
LE TOUT AUX PRIX LES PLUS REDUITS
N. B.—Echantillons envoyés sur application.
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal,
3 déc—3 mois Coin Bourbon.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Augerot, Alfred d'
Abadie, Jean Barbé
Allsoud, Auguste
Artigues, Jean Marie
Baudet, Marie
Barbasan, Pierre
Barthe, Vve Jean Marie
Bertin, Philippe
Bonnecarrère, Félicien Crabe
Bouvard, Angèle
Cadillan, Victorien
Cadet, Alexis
Chemier
Couyand, Raymond
David, Paulin
Derbécourt, Auguste
Deron, Luc Thérèse
Dessalnée, Arthur France's
Détrie, Laidore
Ducoing, Grégoire
Duser, Jean Marie
Esnard-Baudeu, les époux
Gardey, Louis Marie
Girard, Antoine
Haubtmann, Victor, Louis, Amédée
Ifrick, M et Mme
Laberie, Charles
Lasaze, Jean
Lugier, Jean Marie
Lhomme, Eusèbe
Lasses, Léon
Lapèse, Louis
Mahot, De Auguste
Manbert, Léon
Miedzinski, Paulin
Mi'sen, Emille de
Moulédoux, Pierre Mastrson
Ollier, Jacques
Paoli, Jean Dominique
Petit, Claude Marie
Poète, Louis Joseph
Pomés, Jean Marie
Royer, Casimir
Saint-Blanc, Ferdinand
Sarrat, Dme Vve
Sauveterre, Mathieu
Tessière, Louis de
Toujan, Jean Marie
Zurbach, Abel

Le Consul Général de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
La Nlle-Orléans, le 1er février 1883.

Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.
C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.
Pour les MALADIES DE FOIE, "l'Ayer Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.
Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.
PREPARE PAR
Dr J. C. AYER & Co.,
Chimistes analytiques et pratiques,
LOWELL, MASS.
Vendu chez les droguistes partout. 27 mai—

L.S.L.

PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE B.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 13 Février 1883.
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.
GROS LOT
$75,000
1967 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$265,500!
Le tirage commencera positivement 11 h. du matin
Au bureau de la compagnie.
Voyez le Plan.
100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.......6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.......4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.......2,250
1,967 Lots se montant à.......$265,500

CERTIFICAT
Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

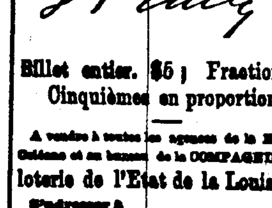

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Enregistrez vos lettres (chargées ou expédiées par l'Express.
Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.
TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Gants de Peau
Couleurs, derniers genres:
Terre-cuite, acajou, cuir, etc. A TRES BAS PRIX.
—AUSSI—
Gants Derby brodés, 3 boutons, pour hommes, à } 75c. la paire
—CHEZ—
Viple & Péret,
IMPORTATEURS,
10 et 12 rue BOURBON, près CANAL.
N. B.—Il est reconnu que cette maison vend à 25 0/0 meilleur marché qu'ailleurs.
22 oct—dm—6 mer

VINCENT MICAS & CIE.,
29 RUE DU CAMP
Et 116 RUE DE LA COMMUNE,
Seuls Agents pour la vente des
EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.
Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de
PEYCHAUD.
Agents pour la vente des Champagnes
Duc de Montebello
—ET—
Imperial Cook;
Importateurs en général de
VINS FINS ET DE LIQUEURS.
Il est fait une spécialité de la vente des articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.
CET AMER,
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant le repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.
CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et au besoin ce qui peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.
Dr F. B. Gendet, 183 rue Douane.
R. L. Tancy, M. D. C. Delery, D. M. P.
E. Harrison, Candevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget, Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. Thos Layton, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
6 déc—6m—mar jeu dim

EUREKA
KING BEE
Après une longue et consciencieuse étude du goût des fumeurs de la Louisiane et des Etats voisins, après une minutieuse et attentive recherche, et après avoir trouvé les défectuosités que contiennent les différentes marques et qualités de tabacs manufacturés tant ici qu'ailleurs, nous sommes enfin parvenus à fabriquer un tabac à fumer et à chiquer, que nous avons nommé le KING BEE,
et qui réunit toutes les qualités et propriétés voulues pour satisfaire les fumeurs et les chiqueurs les plus exigeants.
C'est pourquoi avec la plus entière confiance et un juste orgueil, nous vous disons: Essayez le tabac à fumer et à chiquer KING BEE
Manufacturé et vendu par
C. E. SARRAZIN,
Coin Decatur et Ursulines,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. S.—Nous prions ceux de nos fumeurs qui ne peuvent point venir à notre magasin, de demander à leurs fournisseurs le Tabac à fumer et à chiquer KING BEE.
20 jan—sa10fév

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.
Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur
Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,
Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.
N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.
Accords et réparations pleinement garantis. J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

Seizième état de situation annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania de la Nouvelle-Orléans.
Conformément aux dispositions de sa Charte la compagnie publie l'état de situation suivant, pour l'année expirant le 31 décembre 1882:
Primes d'incendie..$102 290 18
Primes de mers.... 5,994 21
Primes de rivières. 4,294 13
Total des primes en l'année 1882....$112,578 52
Ajouter les primes non échues pour 1881.......... 37,215 00—$149,793 52
Intérêt et Réserves, moins les dépenses.......... 25,649 30
Total..........$175,442 82
Pertes payées—
Sur les risques d'incendie.......... $64,938 53
Sur les risques de mers.......... 192 36
Sur les risques de rivières.......... 2,868 12
$67,999 03
Escompte, primes remboursées et réassurances.... 34,611 57
Taxe et souscription.......... 9,106 39— 111,716 99
Profits.......... $63,728 83
Réserve pour des primes non échues, $30,212 30
Réservé pour les pertes non ajustées.... 8,100 00
Cinq pour cent, dividende payé en juillet 1882.... 10,000 00
Cinq pour cent, dividende dû en janvier 1883.... 10,000 00
Surplus.... 5,416 53
$63,728 83
ACTIF.
Billets reçus pour des primes.......... $867 15
Primes en voie de recouvrement.......... 19,119 75
Prêts sur demande sur des collatéraux et hypothèques.......... 68,050 00
Bons et Consolidés de Ville et des Etats-Unis.......... 65,785 50
Effets immobiliers.......... 47,426 08
Actions de banques et autres.......... 33,766 00
Meubles de Bureau.......... 1,500 00
Comptant en banque et en mains.......... 17,324 35
Total..........$253,728 83
Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
EMIL MAISS, Secrétaire.
Assermenté et signé en ma présence, à la Nouvelle-Orléans, le 12ème jour de janvier 1883.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.
A une réunion du Bureau de Direction, tenue le 11 du courant, il a été résolu unanimement de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT au 31 décembre 1882, basé DIX POUR CENT par an sur le Fonds Capital; aussi, un dividende de CINQ POUR CENT sur les profits nets pour l'année 1882 en faveur des actionnaires, le tout payable sur demande.
H. ZUBERBIER, Président.
EMIL MAISS, Secrétaire.
16 janv—

JUNIUS HART,
191 Rue du Canal.
LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "[illegible]", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 10 nov—1 an

1848. 1848
Importateur du Galvanisme,
C. ROUYER,
Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, couverts et conserves, orfèvrerie d'argent et plaquée, services de tables complets, couverts Alfenide, couteaux, etc. etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.
Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc, etc.
Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.
Spécialité pour la location des services de table, pour diners, soirées, mariages, etc.
Pose et change de verres de lunettes et pince nez à prix excessivement réduits.
18 déc—6m—DMarJ

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des POMPIERS de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 33 rue du Camp.
HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.
CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'exposé suivant des affaires de l'année expirant le 31 décembre 1882:
Primes reçues pour des risques d'incendie..........$152,593 90
Primes reçues pour des risques de Rivières.......... 20,194 87
Primes reçues pour des risques de mers.......... 4,482 73
Total des Primes reçues..........$177,271 50
Moins—
Pertes sur les incendies.......... $59,952 63
Pertes sur les rivières 13,091 89
Pertes sur les mers.......... 293 70
Escomptes.......... 20,619 63
Réassurances.......... 11,549 66
Primes remboursées. 13,193 85
Licences et Taxes.......... 5,898 19
Dépenses, commissions, etc moins l'escompte et l'intérêt.......... 18,544 70 — 143,144 28
Profits nets.......... $34,127 22
La Compagnie possède l'Actif suivant:
Actions du Fonds Capital.......... $15,715 10
Argent en Banques et en caisse.......... 104,266 41
Prêts sur collatéraux et hypothèques.......... 183,681 24
Billets à recevoir.......... 13,800 15
Meubles et installation de Bureau.......... 4,253 10
Primes en voie de recouvrement.......... 35,963 59 — $357,679 5
Passif—
Fonds Capital.......... $150,000 00
Réserve pour les polices non expirées. Fonds de réserve et surplus.......... 174,822 30
Pertes non ajustées.......... 9,370 80
Intérêt, Dividendes, etc, (et accusés et Dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit du fonds).......... 23,686 79
Billets..........$357,679 59
L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire. I. N. MARKS, Président.
Signé sous serment en ma présence, ce 17me jour de Janvier 1883.
W. O. HART, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1883.
A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, il a été déclaré les dividendes suivants, sur les profits nets de l'année expirant le 31 décembre 1882, à savoir:
Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) intérêt dividende sur le capital payé, formant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.
Cinq pour cent, au Fonds de réserve, conformément à la section 3, Article VIII de la Charte.
Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) Dividende aux assureurs participants.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Bureau des Directeurs.
JACOB ALEXANDER, E. S. LEVY,
LEON BERTOLI, I. N. MARKS,
R. H. BIERHORST, WASH MARKS,
PETER BLAISE, A. A. MAGINNIS,
P. EGAN, T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK, C. SPORL,
C. TAYLOR GAUCHE, A. H. SIEWERD,
CHAS. BEMARD, OTTO THOMAN,
ALF. H. ISAACSON, GEO. WATERS.
18 jan—1m

Compagnie d'Assurances Teutonia de la Nlle Orléans.
Onzième état de situation Annuel
CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte la Compagnie publie l'état de situation suivant.
PRIMES REÇUES
Durant l'année expirant le 31 décembre 1882, sur des risques d'incendie..........$219,454 11
Sur des risques de mers.......... 43,799 71
Sur des risques de rivières.......... 22,932 28
$286,186 10
Déduire—
Pertes d'incendies payées.......... $74,334 19
Pertes sur mers payées 8,716 56
Pertes sur rivières payées.......... 8,070 13
Réassurances.......... 31,357 80
Escompte.......... 36,183 67
Primes remboursées.......... 8,169 53
Frais d'agence.......... 1,758 13
Taxes, licences et dépenses, moins l'intérêt.......... 8,144 54—176,743 55
Profits.......... $109 442 55
Réserve pour des risques non terminés au 31 décembre 1882.......... 63,278 60
Dix pour cent intérêt sur le capital-actions et 5 pour cent sur les primes nettes de participation.......... 30,000 00
Fonds de réserve.......... 5,000 00
Réserve pour pertes non-ajustées.......... 11,163 95
$109 442 55
ACTIF.
Comptant en mains.......... $57,063 88
Bons des Etats-Unis.......... 94,290 00
Bons consolidés de ville (Crescent).......... 26,525 00
Autres actions et bons.......... 16,931 00
Prêts et hypothèques.......... 36,990 95
Prêts sur nantissement, primes billets et billets à recevoir.......... 115,799 18
Primes en voie de recouvrement.......... 37,478 79
Immeuble, No 35 rue du Camp.......... 32,750 00
Meubles de bureau.......... 1,000 00
PASSIF.
Capital-actions.......... $250,000 00
Fonds de réserve.......... 75,000 00
Réserve pour des primes non-expirées.......... 63,278 60
Intérêt et dividendes non-payés.......... 1,102 20
Pertes non-ajustées.......... 11,163 95
Intérêt et dividende dûs en janvier 1883.......... 17,500 00
Obligations totales.......... $418,044 75
Ce qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Assermenté et signé en la présence du notaire soussigné, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 12me jour de janvier, A. D. 1883.
ANDREW HERO jeune, notaire.
Le Bureau de Direction, à une réunion tenue ce 11me jour de janvier 1883, après avoir gardé un fonds de réserve de $5000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital; et un dividende de cinq pour cent pour les actionnaires, en outre des 15 pour cent déjà au fonds sur les primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1882.
DIRECTEURS.
H. Buddig, J. B. Camors, Joe Dreyfus, M. Frank, E. Frank, H. Fretscher, F. Fisher, H. R. Gogreve, S. Gumbel, A. J. Gomila, S. Hyman, Julius Keiffer, J. A. Keller, C. H. Miller, Philip Meyer, John Nelson, Frank Roder, J. E. Rengstorff, F. Rickert, L. P. Renquette, Wm. B. Schmidt, H. Schulze, Louis Schwarz, X. Weissenbach. 16 jan—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Southern Insurance Company of New Orleans.)
Bureau, 31 rue du Camp,
Entre Commune et Gravier.
CAPITAL - - - - $300,000
ERNEST MILTENBERGER..........Président
H. GALLY..........Vice-Président
SCOTT McGEHEE..........Secrétaire
DIRECTEURS:
Emile L. Carrière, Louis Bush,
J. J. Gidiere, G. P. Harrison,
B. F. Chambers, D. Fatjo,
Gilbert H. Green, R. R. Sharpeh,
M. Schwabacher, J. A. Dauphe,
J. A. Lafaye, J. H. Menge,
John T. Moore, jr, P. A. Villeré,
Adolph Meyer, Geo. H. Dunb,
R. L. Forstall, F. G. Ernst,
Joseph David, I. Hernsheim,
D. A. S. Vaught, R. Beltran,
L. Lecompte, Henry Lochmann
Thos. J. Woodward.
L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie, savoir:
1° Elle assure contre l'incendie et les désastres de rivières et de mers aux taux les plus modiques courants et de tarif.
2° Le fonds-capital ne porte un intérêt que de six (6) pour cent par an qu'il peut facilement obtenir par des placements, n'exigeant pas ainsi, pour le payer, qu'il soit rien déduit des profits des affaires de la Compagnie—un grand avantage, attendu que la moitié desdits profits échoit aux assurés, ainsi qu'il en est donné l'explication plus bas.
3° En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale,
CINQUANTE (50) POUR CENT
de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS les assurés, sur le montant des primes actuellement payées. 30 nov—6mDJ

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

P. S. Wiltz, administrateur vs Mme et Mr. C. J. Camp.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7079—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 février 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet C compris entre les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, désigné par le numéro Trois, sur un plan dressé par A. Castaing, voyer, le 2me jour de Février 1854, lequel plan porte le numéro vingt-quatre dans le livre des plans numéro cinq, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt-et-un pieds, entre lignes parallèles.
Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp, défenderesse, dans cette affaire, par achat de Laurent Belleon par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, le 4 aout 1854.
2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville étant formée par la totalité du lot numéro dix-sept et d'une partie du lot numéro dix-huit dans l'îlet numéro sept, qui est borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dorgenois, conformément à un plan de C. A. de Armas, en date du 20 décembre 1852, déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, dans son livre de plans numéro quatre. Laquelle portion de terre mesure trente quatre pieds sept pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.
Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp défenderesse dans cette affaire, de Mme A. Lafargue, par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire en cette ville, le 29 avril 1872.
3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, le dit lot de terre est désigné par le numéro six sur un plan dressé par Gilbert Murray le 23 avril 1870 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 28 avril 1870 et mesure vingt neuf pieds trois pouces de face à la rue Rocheblave, cent trente-un pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté qui la divise des lots cinq et sept, cent vingt-sept pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du côté opposé, puis six pieds six pouces et quatre lignes sur un angle droit sur une ligne qui a été ad vers la rue Onzaga, puis quatre pieds un pouce et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à et s'étendant vers la rue Dorgenois, et finalement, onze pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Onzaga.
Etant la même propriété acquise par la dite Mme C. J. Camp, défenderesse dans cette affaire, de N. R. Blackwell, par acte passé pardevant Andrew Hero, notaire en cette ville, le 24 août 1872.
4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le fond du faubourg Ste Marie dans l'îlet C qui est borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, et désigné comme lot numéro quatre, sur un plan de L. Bringier, voyer général, le 21 avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire; le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt et un pieds entre lignes parallèles, le plus américains.
Acquis par Mr. C. J. Camp, défendeur, par achat de François Crey, conformément à un acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 19 juin 1880.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 janv - 20 27—3 10 17 20 fev

Mme Mary Schen vs. Mme Anna M. Sievers, Veuve de Henry Sievers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7444 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciation, Quatrième District de cette ville, et désignés par les numéros dix et onze sur un plan dressé par W. T. Thompson, le troisième jour de mai 1841 déposé en l'étude de D. L. McCay, alors notaire en cette ville, annexé à un acte de vente de Bogart Saulet à George Girardey en date du vingtième jour de mai 1841. Les dits lots mesurent chacun trente pieds sept pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, comprenant la plus grande partie de la même propriété de Henry Sievers, acquise durant sa vie des lieux adjacents, alors du dit Quatrième District par acte passé pardevant Lucien Hermann alors Juge de Paroisse agissant comme notaire dans la paroisse de Jefferson touchant à cette ville, le septième jour de juin 1841.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20jan - 30 fev7 13 20 27 mars

P. S. Wiltz, administrateur, etc, vs. Ed. Webster.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 7113—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 février 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le faubourg West Bouligny dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le numéro [illegible] dans l'îlet quarante-quatre [illegible] faubourg [illegible] Perrier sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Lyon et Perrier.
Etant la même propriété acquise par Edmond Webster défendeur, de Campbell Howard par acte passé pardevant E Commagere notaire en cette paroisse le 6 janvier 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 janv—28 30—fev 7 13 20 24

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Mehan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3172 Division [illegible] En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros Cinq Six Sept Huit Dix Onze, Douze Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Communy et Louis H. Pilié voyers en date du 21 octobre 1834, et joint à cette époque déposé en l'étude de Felix Grima notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent, lesdits lots de terre étant compris entre les rues St Ferdinand, Craps, Presse, et Grands Hommes et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre vingt treize pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.
Le lot numéro Huit mesurant trente un pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le numéro Neuf dans le fond par le lot numéro Dix. Les lots Onze, Douze, Treize et Quatorze mesurant ensemble cent cinquante pieds de face à la rue Craps sur cent cinquante cinq pieds de profondeur.
Acquis par le défendeur par achat de plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 jan—3e, 7,13,20,27 fev 3 mars

Jérôme E. Poché vs Joseph Tracy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7429 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, SAMEDI, le 17 février 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le Chemin de Gentilly, en cette ville et mesurant plus ou moins six arpents et quatorze toises de face au dit chemin de Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, décrit ou mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le vingtième jour d'octobre 1854. Ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que le défendeur Joseph Tracy, pourrait avoir contre la ville de la Nouvelle Orléans pour l'appropriation illégale par la dite corporation d'une portion de terre sur la dite ferme ou morceau de terre pour le percement du canal; sur la dite propriété et pour tous les dommages à la dite propriété, pour les fouilles qui ont été faites.
Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Marie Nicouette Vallère, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 29 novembre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 jan—16 23 30, fév 7 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Dans l'affaire du Conseil des Administrateurs, demandant une reconnaissance des hypothèques et le recouvrement d'assessements dans le quatrième district de Drainage.
APRES lecture de la pétition qui précède, il est par le présent ordonné que la publication en soit faite conformément à la loi, en outre, que les différentes parties nommées et désignées dans le tableau d'assessement dont il s'agit et qui est homologué par un jugement de l'ancienne Cour Supérieure du District de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, en date du 15 mars 1873 et signé le 20 mars 1873, déduisent, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles lesdits jugements d'homologation et le jugement cité dans la pétition, ne seraient pas remis en vigueur, rendus par la dite Cour Supérieure de District, dans l'affaire ci-dessus le 29 janvier 1873, et signés le 3 février 1873, se seraient pas remis en vigueur et déclarés posséder leur force et leur effet primitifs.
Il est de plus ordonné que Henry B. Kelly soit par le présent nommé curateur ad hoc pour représenter tous les défendeurs dans les jugements ci-dessus mentionnés, qui sont inconnus, absents et non représentés; et que le dit curateur ad hoc soit assigné et reçoive une copie de la pétition sans retard, afin de les remettre en vigueur.
Nouvelle-Orléans, Louisiane 1er février 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme.
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 1er février 1883.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 fév—3,5,6,9,12,13,15,19,20,—3 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Delta et Lafayette.
Succession de Hermann Exterstein.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division D—No 7274.
PAR B. ONORATO, Encanteur. Bureaux 45 rue Royale — SAMEDI 10 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 5 février 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 4 A borné par les rues Lafayette, Girod, Front et Delta connu comme "Batture Property", le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan de L. H. Pilié, en date du 21 mai 1860, et mesure 24 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Delta, 24 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la rue Lafayette de 125 pieds 4 lignes, et une profondeur sur la ligne du lot No 2 de 125 pieds 3 lignes, formant le coin des rues Delta et Lafayette.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 2 étages solidement construite, laquelle maintenant occupée comme café offre une occasion rare comme placement de premier ordre, étant située au centre de la partie commerçante de la ville et à proximité du débarcadère des bateaux et des chemins de fer.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Frederick Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur assumera et paiera en outre du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883.
Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis pour assurer la vente.
8 fév—8 17,24—3 10 mars

Excellentes propriétés améliorées et vacantes dans les Second, Troisième et Quatrième Districts.
Elégante propriété de résidence coin Prieur et Columbus.
Trois lots de valeur pour bâtir rue Prieur, près de l'encoignure Columbus.
Deux lots de valeur pour bâtir rue Columbus, près de l'encoignure Prieur.
Résidence de valeur en briques à deux étages, et magasin No. 287 rue Royale, près de l'encoignure Hôpital.
Excellent cottage double en briques rue du Quartier, entre Remparts et St-Claude.
Un lot de valeur pour bâtir rue Quatrième, près de l'encoignure Laurel
Magnifique avantage pour un bon placement à des termes faciles.
PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI 10 février 1883 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, il sera vendu les propriétés ci-dessous décrites savoir:
1° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prieur, Columbus, Laharpe et [illegible]
[illegible]
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, No 138 rue Gravier, aux frais des acquéreurs.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis à la vente pour assurer la vente.
27jan—27 28 fev3 4 8 9 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Judge.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 6781. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Judge, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 fév—4, 8, 13.

Succession de Margaret Judge.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 6781—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Duffy, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 fév—4,8,13

Succession de Onofrio Zagame.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 7599 — Division A Attendu que Guiseppe Zagame a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feu Onofrio Zagame, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
31 jan - 21,4,8 fév.

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
COUR CIVILE DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans.—Solomon Cohen contre ses créanciers.—Cour Civile de District. No. 7703
ORDRE DE COUR.—La cession de biens du demandeur est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue au bureau de Joseph D. Taylor, notaire, LUNDI 12 février 1883 à 11 du matin, pour délibérer sur les affaires du demandeur et que, en attendant, toute poursuite judiciaire contre sa personne et ses biens soit suspendue.
Nlle-Orléans 30 janvier 1883.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
Bureau du greffier 30 janvier 1883.
JAS. D. RANKIN, Dep. Greffier.
31janv—31—4, 9fev.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans—Alex. Shlenker & Co. contre leurs créanciers. No 7687.
ORDRE DE COUR.—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers des demandeurs soit tenue au bureau de W. O. Hart, notaire, le 6 mars 1883, que Wynne Rogers avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que, en attendant toute poursuite judiciaire contre la personne et les biens des dits demandeurs soit suspendue.
Nlle-Orléans 30 janvier 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme
JNO. T. FITZGERALD, Dép. Greffier.
31janv—31—4, 9fev.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

FOIN. FOIN. FOIN.
PAR D. E. MORPHY encanteur. Il sera vendu VENDREDI, 9 février 1883, à 11 heures du matin à l'entrepôt du Chemin de fer Jackson au pied de la rue Gaiennie, 300 balles de foin.
Conditions—Comptant. 9 fév—

PAR HOEY & O'CONNOR.

Habitations Sucrières à l'encan.
Vente péremptoire.
"Orange Grove" et "Carnarvon,"
Dans la paroisse Plaquemines, à quinze milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans.
En excellent état de culture.
Vente à long crédit.
PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans il sera vendu à l'encan deux habitations sucrières de valeur plus particulièrement décrites comme suit, à savoir:
"HABITATION ORANGE GROVE."
1° Une certaine habitation sucrière ou morceau de terre connue comme l'Habitation Orange Grove, située dans la Paroisse Plaquemines dans l'Etat de la Louisiane sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ seize milles au dessous de la ville de la Nouvelle Orléans mesurant trente six arpents de face au dit fleuve Mississippi, sur la profondeur ordinaire de quarante arpents [illegible]
2° Un certain morceau de terre situé dans la Paroisse Plaquemines dans cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississippi et à peu près à quinze milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant à peu près six arpents de face au dit fleuve Mississippi et borné au dessus par l'habitation ci-dessus décrite et au dessous par la terre de François Corne la ligne s'étendant au point de dix huit arpents dans le fond et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.
Les améliorations comprennent une magnifique résidence de famille construite en briques de Baltimore pressées vaste et possédant tous les agréments imaginables pour une grande famille, avec vestibule dallé en marbre gaz et citerne, parterre, belle orangerie et vignoble.
Une grande sucrerie en brique, complète en tous ses détails avec toiture en métal, ayant deux vacuum pans et appareil [illegible], cabanes pour travailleurs, granges, [illegible] etc. Il y a sur l'habitation 31 mulets, 4 [illegible] et environ 30 charrues 14 charrettes, [illegible] machines à excavation, [illegible] ticles de forge de tonnage, &c.
En outre de 250 acres de souche il y a une quantité suffisante de plants de canne pour planter 150 acres.
C'est une habitation remarquablement améliorée, et qui est dans un excellent état pour produire une belle récolte.
HABITATION CARNARVON.
Un certain morceau de terre sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ treize milles au dessous de la ville de la Nlle Orléans et dans la paroisse Plaquemines, Etat de la Louisiane, borné au dessus par la ligne inférieure de la paroisse St Bernard et au dessous par la ligne supérieure de l'Habitation Orange Grove, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le dit morceau de terre est connu comme l'Habitation Carnarvon et mesure 32 arpents plus ou moins, de face [illegible] La sucrerie a été détruite par un incendie. Il y a sur l'habitation une telle machine neuve pour abattre le riz [illegible]. Le sol est d'une excellente qualité pour la culture de la canne et également propre à celle du riz.
Conditions de la vente—Un tiers au comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de un et deux ans du jour de la vente avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur [illegible] paiement de toutes les taxes exigibles durant l'année 1883 et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
L'acquéreur de l'Habitation Orange Grove [illegible] se montera à la somme de $7000.
Actes de vente pardevant William O. Hart, notaire, 51 rue St Charles, aux frais de l'acquéreur.
3 fév—

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Chas S. D. Porter—No 7 [illegible] Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur — Bureaux No 17 rue Carondelet, VENDREDI 2 mars 1883 à midi à la Bourse d'Encan St Charles [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 janvier 1883, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Le steamer Marcus Collins du port de la Nouvelle-Orléans de 14 1/100 tonnes.
2° Le remorqueur steamer Jennie Porter du port de la Nouvelle-Orléans 4 29/100 tonnes.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero notaire.
30 janv—7 15,23 fev—2 mars

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

104............Canal street............104
29th ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year on—
Fire risks..........$261,970 34
Marine risks..........27,993 33
River risks..........18,567 02
Total premiums..........$308,530 69
Less unearned premiums..........76,547 00
Net earned premiums May 31 1882.$231,983 69
Losses paid, on—
Fire risks..........$63,202 09
Marine risks..........7,711 06
River risks..........7,893 06
Taxes and expenses, less interests..........13,126 78
Reinsurances and return premiums.... 19,103 16 —$111,036 17
$120,947 5
Less judgments paid on all outstanding claims..........19,436 76
Profit..........$101,510 76
The Company has the following assets:
Real estate..........$252,676
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47..........67,734
Bank, Railroad and other stocks..........66,225 67
Notes secured by mortgage and pledges..........151,761 27
Bills receivable..........64,170 58
Premiums in course of collection..........32,652 0
Insurance stocks..........1 950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co..........10 400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press..........1,680 0
Judgment on mortgage notes..........4 335 0
Cash on hand..........51,542
$705,187
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.
JAMES FAHEY, Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.
—DIRECTORS—
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR.

Ligne de la rue [illegible]

Station de départ: rue du Canal, à la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.
La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.
D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à [illegible], à Poydras, Poydras à [illegible] Walton à Canal.